

# **Assemblée générale de Droit au vélo – ADAV,**

## **16 mars 2024**

### **Rapport financier de l'année 2023**

L'année 2023 s'est terminée avec un résultat tout juste positif de 497 €. Seul notre fond associatif nous a permis un fonctionnement sans frais bancaires malgré les délais des versements de certaines subventions d'exploitation.

Le budget 2023 est de 577 394 €. Il est en légère augmentation, 1.02 %, par rapport à 2022. L'apport des cotisations et des dons des adhérents, en légère baisse cette année, 6,1% du budget, permet d'assurer les charges courantes de l'association.

Nos subventions d'exploitation s'élèvent cette année à 506 500 €. Elles représentent 87 % de notre budget et continuent toujours à se diversifier ce qui accroît notre indépendance et montre notre reconnaissance. Elles ont augmenté de 3.6 %.et ont permis la stabilisation de l'équipe de salarié à 8.6 ETP. Nous avons toutefois dû faire face à la perte de deux financeurs, la Communauté d'agglomération de Lens Liévin (CALL) et la ville de Fâches ainsi qu'à la réduction de la subvention de la Ville de Ronchin.

Ces financements ont été compensés par l'arrivée de nouveaux partenariats avec les Communautés d'Agglomération du Douaisis (CAD) et de la Porte du Hainaut (CAPH), la Ville de Seclin et l'augmentation des subventions de certains partenaires : Hauts-de-France Mobilités, Département du Pas de Calais, CAB, CUD.

Par ailleurs, nous avons pu compter sur la reconduction des partenariats antérieurs :

- Ademe Hauts-de-France, Région Hauts-de-France, DREAL Hauts-de-France, pour la mission du Crem
- Hauts-de-France-Mobilités
- Conseil Départemental du Nord (CD 59) et Conseil Départemental du Pas-de-Calais (CD62)
- Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Les communautés urbaines de Dunkerque (CUD) et d'Arras (CUA), les communautés d'agglomération de Valenciennes (CAVM), du Pays de de Saint Omer (CAPSO), du Boulonnais (CAB), de Béthune-Bruay (CABBLLR), les communautés de communes du Pévéle-Carembault (CCPC), de Flandre Intérieure (CCFI), des Hauts de Flandre (CCHF),
- Ville de Lille, Ville de Villeneuve d'Ascq, Ville de Lens, Ville de Ronchin, Ville de Maubeuge, Ville de Saint-Laurent-Blangy, Ville de Bailleul, Ville de Faches-Thumesnil, Ville de Marcq-en-Barœul, Ville de Hazebrouck, Ville de Saint-Amand-les-Eaux, Ville de Trith Saint Léger,
- Université de Lille

La gestion rigoureuse de l'association permet pour le reste de maintenir nos dépenses.

L'année 2024 s'annonce de bon augure avec la poursuite des partenariats actuels et la conclusion de nouvelles conventions avec la Région (extension de la mission du Crem vers les lycées), Bully les Mines, Pérenchies, le retour de Faches et celles attendues, ou encore en négociations, avec Valenciennes, le Pays de Lumbres, la Terre des 2 Caps, la CALL, Anzin...

Cette augmentation du nombre de conventions avec des collectivités pour 2024 reste la preuve de la reconnaissance de l'apport de notre expertise d'usage pour développer une politique cyclable.

Elle compensera les effets de l'inflation qui conduiront à une hausse très significative de nos charges locatives et à une réduction du financement de certaines villes partenaires. Le maintien de notre masse salariale dépend ainsi de l'apport de nouveaux partenaires...

Pour la troisième année, nous valorisons le bénévolat qui se traduit par une contribution en augmentation équivalente à 107 350, € pour 8901 heures de bénévolat, c'est-à-dire l'équivalent de 5 ETP ! Un grand merci à tous les bénévoles !

*Olivier DUTEL, Trésorier de Droit au vélo - ADAV*

